

## Donner priorité à la participation des PDI dans la quête de solutions

PD20 Colombie

**Il faut préserver et même élargir les espaces participatifs, comme ceux qui ont été mis en place dans le cadre de l'initiative PD20 en Colombie, pour permettre aux PDI de travailler directement avec les décideurs locaux et nationaux afin d'identifier et de saisir les opportunités pour des solutions durables.**

Alors que la Colombie poursuit la mise en œuvre de son processus de paix, les violences et les conflits persistent le long de la côte pacifique et dans les régions frontalières avec l'Équateur et le Venezuela. En conséquence, environ 100 000 nouveaux déplacements ont eu lieu chaque année depuis la signature de l'accord de paix en 2016. Selon l'Unité des victimes de Colombie, établie en 2011 avec le mandat d'enregistrer les victimes des conflits armés, plus de 8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis 1985.

La Colombie dispose d'un cadre juridique et institutionnel particulièrement sophistiqué pour aider et protéger les personnes déplacées par les conflits, y compris la loi 387 de 1997 sur les personnes déplacées, la loi 1448 de 2011 sur les victimes des conflits armés et le processus de restitution des terres, et la décision T025 de 2004 du Tribunal constitutionnel, toujours en vigueur, qui exhorte les institutions compétentes à garantir les droits des PDI. À l'heure actuelle, la légalisation des installations informelles est un élément important du Plan national de développement de Colombie<sup>1</sup> qui bénéficie non seulement aux communautés vulnérables en milieu urbain, mais aussi aux PDI, aux réfugiés et aux migrants qui résident dans ces installations. Toutefois, en dépit de ces avancées importantes, il reste encore beaucoup à faire pour permettre à la majorité des PDI de Colombie de trouver une solution durable.

En 2018, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire des Principes directeurs des Nations Unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, un Plan d'action du PD20 a été lancé pour mobiliser et soutenir les efforts mondiaux visant à réduire le déplacement interne et porter assistance aux PDI. En Colombie, un groupe d'agences et d'organisations internationales a élaboré son propre Plan d'action du PD20 pour le pays.<sup>2</sup> Dans le cadre de cette initiative, des événements de haut niveau ont été organisés en 2018 et 2019 pour susciter un regain d'intention sur la question du déplacement interne dans le pays. Un dialogue direct avec les PDI et les

dirigeants des zones touchées par les conflits a été établi de manière à donner davantage de visibilité à leurs difficultés quotidiennes et à donner un nouveau souffle à la quête de solutions.

### Dialogue et plaidoyer

Les partenaires du PD20 en Colombie se sont donnés comme priorité d'offrir aux PDI une plate-forme pour exprimer leurs préoccupations aux autorités et proposer des solutions pour avancer. Une série d'événements a été organisée en 2018 et 2019, dont les suivants :

- deux réunions d'échange entre les membres du PD20 en Colombie et des dirigeants d'organisations de défense des droits humains, des PDI et des fonctionnaires publics chargés des droits humains à Bogotá.
- un forum public national sur le déplacement, en collaboration avec le journal national *El Espectador* et avec la participation de représentants des populations les plus touchées par les conflits armés, des autorités nationales, d'ONG, d'agences de l'ONU et de la société civile.
- un forum local dans le département de Nariño qui, en pleine campagne électorale pour l'élection de gouverneurs et de maires, est parvenu à réunir cinq candidats pour débattre avec des leaders, des représentants de la société civile et des représentants d'institutions locales ; l'objectif de cet événement était de faciliter le dialogue direct entre les candidats et les dirigeants des PDI, et promouvoir l'inclusion de politiques publiques relatives aux PDI dans leurs plans une fois élus.

Grâce à ces événements, les PDI ont pu véritablement se faire entendre et ainsi favoriser une prise de conscience quant aux risques continus auxquels ils sont exposés en matière de protection et débattre des mesures à prendre pour les réduire. Pendant ces événements, les PDI se sont exprimées ouvertement et ont offert leurs propres idées pour trouver des solutions

novembre 2020

[www.fmreview.org/fr/reconnaitre-refugies](http://www.fmreview.org/fr/reconnaitre-refugies)

au déplacement interne. En particulier, elles ont lancé un appel ferme et déterminé : « Ne nous abandonnez pas à notre propre sort ». Elles ont également pu contribuer concrètement aux plans de développement local tout en défendant l'intégration des politiques publiques relatives aux PDI qui avaient été approuvées dans ces plans. Et dans le cas de Nariño, les PDI sont même parvenues à faire en sorte que la campagne électorale prenne en compte leurs enjeux.

En conclusion, cette série d'événements du PD20 a permis de mettre en lumière les besoins suivants :

- promouvoir et renforcer la coordination interorganisations afin d'apporter une réponse complète aux déplacements et, en particulier, de favoriser la quête de solutions ;
- renforcer la présence des institutions publiques dans les zones difficiles d'accès et celles où les urgences sont récurrentes ; et
- prioriser et renforcer la fourniture de biens et services dans les territoires accueillant des PDI et des réfugiés et migrants vénézuéliens, puisque ces populations sont exposées aux mêmes risques et aux mêmes conséquences des conflits et des violences.

Les partenaires du PD20 en Colombie ont pour objectif commun d'améliorer la visibilité et la participation des communautés et des personnes touchées par les conflits. Cette approche aidera, à son tour, à soutenir plus efficacement les efforts des autorités pour trouver des réponses adaptées et fructueuses face au déplacement interne – de la prévention jusqu'à la protection et aux solutions.

Il faut donc préserver mais aussi élargir les espaces participatifs, tels que ceux organisés sous les auspices du PD20 en Colombie. Conformément aux Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et en appui au cadre normatif et institutionnel de Colombie en matière de déplacement interne, il faut aider les PDI à travailler directement avec les décideurs locaux et nationaux pour identifier et saisir les opportunités de solutions durables.

#### PD20 Colombie [echeverr@unhcr.org](mailto:echeverr@unhcr.org)

1. *Plan Nacional de Desarrollo 2018–2022 Pacto por Colombia, pacto por la equidad* [bit.ly/Colombia-PND](http://bit.ly/Colombia-PND)

2. Le PD20 Colombie se compose du Bureau du coordinateur résident, du HCR, de l'OIM, du PNUD, du CNR, de JRS COL, d'OCHA et de RET International.